



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2023 - 16

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2023

**OBJET : AMENAGEMENT D'UN
PARC MULTIGENERATIONNEL –
APPROBATION DU PROJET ET
DU PLAN DE FINANCEMENT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt trois, le quatorze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B.CHANTELOT C. PLEYNET
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G. DIANA
C. RACINE FREIXENET M. MATTERA A.
CHANTELOT L.

EXCUSÉS : CHEVRON F. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
BILLARD G. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à MATTERA A. » GEROUDET A.
« pouvoir à FICHARD B. » » CHAMPEAU S.
« pouvoir à MORIAUD P. »

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la mission confiée le 19 novembre 2021 à l'atelier FONTAINE pour l'étude d'aménagement d'un parc multigénérationnel.

Cette étude portait sur la transformation de l'ancien terrain de football en :

- Parc avec plantations servant de « poumon vert » au cœur du village
- Espace intergénérationnel pour différents type d'activités (appareil sportifs, jeux d'enfants, terrain de pétanque, zone de ping-pong, échec, kiosque, mobilier, cheminements,...)
- Bassin d'orage sur la base des scénarios du schéma directeur.

Un appel à projet a été lancé auprès de la population afin de recueillir son avis. Différentes idées ont émergé et ont été en grande partie retenues dans l'avant-projet définitif ici présenté.

L'avant-projet définitif est estimé 759 281.25 € H.T., avec une option « pergola » estimée à 33 000.00 € H.T.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention à la région Auvergne Rhône-Alpes mais n'a pas été retenu.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 074-217400704-20230314-D2023_16-DE



Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT HT
Travaux préparatoires et de terrassement	87 970,00		
Réseaux eaux usées - Eaux pluviales - AEP - Electricité	64 940,00		
Revêtements et ouvrages divers	212 909,00		
Mobilier - Espace fitness - Aire de jeux	265 170,00		
Espaces verts	113 028,75		
Travaux de parachèvement et de confortement	15 263,50		
TOTAL H.T.	759 281,25		
OPTIONS :			
Pergola	33 000,00		
TOTAL H,T, avec option	792 281,25	Auto-financement	792 281,25

Madame le Maire sollicite l'approbation du projet et son financement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'aménagement d'un parc multigénérationnel estimé à 792 281.25 € HT, option comprise ;

APPROUVE le plan de financement ci-dessus énoncé ;

AUTORISE Madame le Maire à poursuivre les démarches et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Pascale MORIAUD



Le secrétaire
Brigitte STUBERT